

<http://montesquieu.ens-lyon.fr/spip.php?article920>



Intervention dans le cadre du séminaire « Émergence des  
Lumières » 2011-2012

# Montesquieu et le droit naturel

- Séminaires, conférences et entretiens en ligne - Séminaire « (Re)lire L'Esprit des lois » 2011-2012 - 25 novembre 2011 - (Re)lire L'Esprit des lois -

Date de mise en ligne : jeudi 23 février 2012

---

Copyright © Montesquieu - Tous droits réservés

---

## Biographie

Maître de conférences en philosophie du droit à la faculté de jurisprudence de l'université de Rome III, Dario Ippolito est l'auteur de plusieurs publications sur la culture juridique des Lumières italiennes, parmi lesquelles se distingue la monographie *Mario Pagano. Il pensiero giuspolitico di un illuminista* (Torino, Giappichelli, 2008).

## Résumé

Bien qu'une théorie systématique du droit naturel ne soit pas présente dans *L'Esprit des lois*, le thème de la relation entre le droit et la nature traverse l'ouvrage. Dès le premier chapitre, Montesquieu fait procéder les lois de la « nature des choses », postule la dichotomie lois naturelles-lois positives, affirme l'existence de règles de justice ontologiquement fondées dans l'ordre naturel institué par Dieu. A partir de l'analyse de ces éléments - non coïncidents - de la philosophie du droit de Montesquieu, l'exposé essaye de clarifier certains aspects controversés ou négligés de son singulier "jusnaturalisme".

**Mots-clés** : Jurisprudence, Nature des choses, Lois de nature, Objectivisme éthique.

> >

texte alternatif